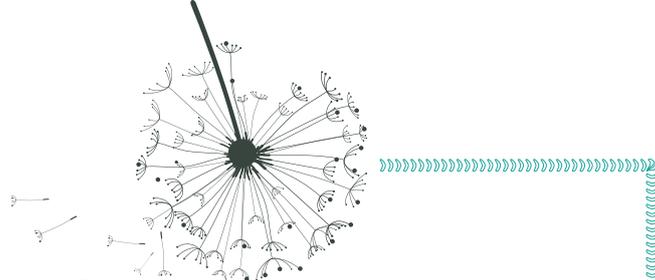


VITICULTEUR & PAYSAGISTE

Un duo gagnant pour la biodiversité



LOCALISATION

Région Nouvelle-Aquitaine

STRUCTURE PILOTE

UG Bordeaux

COOPÉRATIVE VITICOLE

15 Bourrassat

33540 Sauveterre-de-Guyenne

05 56 71 10 04

www.ugbordeaux.fr

RÉFÉRENT

Laëtitia VENDRAME

TECHNICIENNE DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES

06 48 23 27 55

l.vendrame@ugbordeaux.fr

PROJET

DATES DE DÉBUT ET DE FIN : **Janv 2020 à Dec 2022**

BUDGET : **7000 €**

PARTENAIRES :

Arbres et Paysages, Association de Développement de l'Apiculture en Nouvelle-Aquitaine, Apiculteurs indépendants (interventions, formations), Vitinnov

DOMAINE/TYPE D' ACTIONS : Restauration de milieux, Porter à connaissance/valorisation, Inventaire/suivi/observation, Sensibilisation



© Lucas FURLAN

Description

Le Groupe d'Initiatives Économiques et Environnementales (GIEE) de l'UG Bordeaux, constitué de 13 exploitations viticoles (soit 405 hectares dans l'Entre-Deux-Mers), souhaite développer les liens entre ses pratiques viticoles, ses paysages et les enjeux autour des pollinisateurs afin d'intégrer ses exploitations dans leur environnement naturel et social.

Afin de réaliser cet objectif, les viticulteurs mettent en œuvre un « plan abeilles » qui se décline en plusieurs actions :

- > La plantation de haies avec certaines espèces mellifères (200 mètres linéaire ont été plantés pour le moment). Une journée participative ouverte au public est organisée dans le courant du dernier trimestre 2020 sur la cave de Saint-Pey-de-Castets pour planter des haies et échanger avec les différents partenaires ;
- > La semence de jachères fleuries mellifères au printemps, pour une floraison estivale, période où la nourriture des abeilles manque (6 ha seront ainsi semés pour l'année 2020) ;
- > L'emploi d'insecticides peu impactants sur les pollinisateurs et en dehors de leurs période d'activité ;
- > L'achat de nouvelles ruches. Aujourd'hui, 2 viticulteurs sont également apiculteurs et l'un d'eux met des espaces à disposition pour l'installation de ruchers. Des formations à l'apiculture de 2 à 5 demi-journées seront également dispensées en 2021 pour les autres membres du GIEE souhaitant développer cette activité sur leur exploitation.
- > L'analyse de pollen en pelotes permettant de connaître la provenance de la nourriture des abeilles. Un des viticulteurs-apiculteurs du groupe va installer des trappes à pollen sur 3 ruches, à proximité de la cave de Saint-Pey-de-Castets, au printemps 2020. Les analyses seront ensuite réalisées par le laboratoire « Famille Michaud ».

